

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Marie-Christine VARONE

Confirmée dans la joie d'être femme

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1988, tome 84, p. 250-253

© Abbaye de Saint-Maurice 2013

Confirmée dans la joie d'être femme

A lire certaines présentations de la lettre apostolique de Jean Paul II, on aurait pu croire que le document se ramenait à un « non » à l'ordination sacerdotale des femmes. D'autres présentations à caractère « féministe » ont parlé de récupération tardive et d'exaltation de la femme afin d'éviter de lui accorder dans l'Eglise la place qui lui revient.

J'avoue avoir trouvé tout autre chose dans ce texte qui se présente **comme une méditation** et qu'il faut donc aborder comme telle. Parmi les intuitions ou développements du document je relèverai simplement quelques aspects qui m'ont plus touchée et que je souhaiterais voir travaillés et débattus, accueillis et peu à peu vécus par les femmes et... les hommes :

— Je mentionnerai tout d'abord l'inspiration profondément biblique du document. Jamais, à ma connaissance, on n'avait été si loin dans l'exploitation des grands textes de Gn 1 -3, de Ga 4, 4, de Ep 5 pour parler de la femme et de sa vocation.

— Pour reprendre l'expression de G. Lainé dans le Croix du 27.10.88, je parlerai ensuite du « **féminisme d'avant-garde** » du document qui à partir des textes de Gn 1 et 2 présente la femme non pas seulement comme complément de l'homme ou comme son double (ce qui est une lecture courante et bien courte du texte de Gn 2, 18-25), mais comme son égale dans la différence. Plus loin le document parlera de « *radicale parité* » (n. 16), ce qui ne supprime pas pour autant les différences.

On reconnaît à l'arrière de cette présentation la vision personnaliste de Jean Paul II qui tout au long du document revient sur l'être humain comme personne : « *L'homme est une personne, et cela dans la même mesure pour l'homme et pour la femme* » (n. 6), ce qui signifie dans la ligne de Gn 1, 26-27 que l'homme et la femme « *sont semblables à Dieu* » (n. 7) et donc faits pour la relation, pour le rapport avec l'autre « moi » : « *Dans l'unité des deux,*

l'homme et la femme sont appelés dès le commencement à (...) exister réciproquement l'un pour l'autre. » A plusieurs reprises il sera fait mention du caractère sponsal de la relation.

Cette conviction anthropologique amène le pape à réaffirmer constamment « *l'égalité essentielle de l'homme et de la femme du point de vue de l'humanité* » (n. 6) et leur vocation commune à la communion d'amour comme « *appel et tâche* » (n. 7).

— J'ai ensuite trouvé particulièrement intéressantes les pages dans lesquelles le Pape parle du premier péché (à la lumière de Gn 3) comme du péché de l'être humain (et non de la femme comme on l'entend dire parfois sous prétexte que c'est elle qui prend le fruit défendu et l'offre à l'homme !) et qu'il présente comme « *mystère de la non-ressemblance avec Dieu* » (n. 9), autrement dit comme une certaine mise en échec de la vocation fondamentale de l'être humain qui avait été créé « à l'image de Dieu ». Cette image et cette ressemblance ne sont pas détruites, mais « *obscurcies et, en un sens, amoindries* » (n. 9). C'est dire qu'il y a désormais un « *déséquilibre introduit dans les rapports originels entre l'homme et la femme qui répondaient à la dignité de personne de chacun d'eux* » (n. 10).

Commentant Gn 3, 16 « le désir te portera vers ton mari et lui dominera sur toi » Jean Paul II sent bien que si cette « *perte de stabilité de l'égalité fondamentale* » pèse sur l'homme et sur la femme, elle menace plus gravement cette dernière. Cela nous vaut quelques beaux paragraphes sur les droits de la femme dans le couple et dans la société, mais aussi sur la richesse et l'originalité de la féminité qui ne saurait « *tendre à s'approprier les caractéristiques masculines, au détriment de sa propre originalité* » (n. 10).

C'est comme rétablissement de cette ressemblance avec Dieu, atteinte par le péché, qu'est présentée la rédemption. Et là, en Marie, nouvelle Eve, le mystère de la femme est enfin pleinement vécu ; on retrouve en elle la femme « *telle qu'elle fut voulue dans la création et donc dans la pensée éternelle de Dieu (...). Marie est le nouveau commencement de la dignité et de la vocation de la femme, de toutes les femmes et de chacune d'entre elles* » (n. 11).

— Ce sont néanmoins les pages qui traitent du **comportement de Jésus vis-à-vis des femmes** qui sont pour moi les plus émouvantes. Jean Paul II nous invitait à contempler dans l'attitude de Jésus à l'égard des femmes « *le reflet de l'éternel dessein de Dieu qui, en créant chacune d'elles, la choisit et*

l'aime dans le Christ » (n. 13). C'est dans la liberté et la tendresse de son comportement que nous apprenons en quoi la rédemption a réhabilité l'être humain et en particulier la femme, le Christ s'étant fait « *auprès de ses contemporains l'avocat de la dignité de la femme et de la vocation que cette dignité implique* » (n. 12). « *La façon d'agir du Christ, l'Évangile de ses œuvres et de ses paroles, est une protestation cohérente contre ce qui offense la dignité de la femme* » (n. 15).

S'il ne fallait lire qu'une page, je conseillerais celle qui traite de la rencontre de Jésus avec la femme adultère (n. 13-14). Jean Paul II nous invite à lire dans cette femme accusée par des hommes, le paradigme de bien des situations : « *Que de fois la femme ne paie-t-elle pas de cette façon pour son péché (...), c'est elle qui paie, et elle seule !* » (n. 14). Et le Pape cite à l'appui de cette remarque la femme qui se retrouve seule parce que le père de l'enfant refuse d'assurer la responsabilité de ses actes, celle qui avorte sous la pression de l'homme.

Avec vigueur Jean Paul II affirme que si « *le Christ faisait tout son possible pour que — dans le cadre des usages du temps et des relations sociales d'alors — les femmes puissent retrouver dans son enseignement et dans sa façon d'agir leur personnalité et leur dignité* » (n. 14), l'homme d'aujourd'hui doit prolonger ce comportement : « *C'est pourquoi tout homme doit considérer en lui-même si celle qui lui est confiée comme une sœur dans la même humanité, étant son épouse, n'est pas devenue dans son cœur un objet d'adultère* (allusion au texte de Mt 5, 28) ; *si celle qui, de diverses façons, est le co-sujet de son existence dans le monde, n'est pas devenue pour lui un objet : objet de jouissance, objet d'exploitation* » (n. 14).

— Les pages sur la **maternité** (n. 18-19) sont parmi les plus belles. Rarement un homme aura osé écrire, comme le fait Jean Paul II, que l'homme doit avoir « *pleinement conscience de contracter une dette particulière envers la femme, dans leur fonction commune de parents* » et même « *apprendre de la mère sa propre paternité* » (n. 18).

— Les femmes qui ont voué leur vie au Christ seront encouragées dans leur vocation, grâce à une théologie de la **virginité** qui n'est pas présentée comme un non au mariage, mais bien « *comme une voie pour la femme, la voie sur laquelle, d'une manière différente du mariage, elle épanouit sa personnalité de femme* », cette consécration ne pouvant se comprendre « *sans faire appel à l'amour sponsal* » (n. 20), à comprendre comme le « *don de soi pour aimer, de manière totale et sans partage* ».

Selon le Pape ce renoncement à la maternité « ouvre à l'expérience d'une maternité dans un sens différent : c'est la maternité selon l'Esprit » (n. 21) qui comporte une dimension plus universelle que la maternité selon la chair.

— Enfin, il convient de se réjouir de l'excellente lecture de **Ep 5, 21 ss.**

Ce texte a déjà mis bien des femmes en désaccord avec Paul, voire avec l'Eglise, qui leur conseilleraient la soumission à l'homme.

Jean Paul II ose affirmer (il convient de goûter les nuances de son exégèse : n. 24) que si « dans la relation Christ-Eglise, la seule soumission est celle de l'Eglise, dans la relation mari-femme, la soumission n'est pas unilatérale, mais bien réciproque » (n. 24). Voilà qui permettra à des fiancées de choisir à nouveau ce beau texte de Paul pour leur messe de mariage !

— Notons enfin que les arguments du Pape pour justifier l'ordination sacerdotale des seuls hommes ne feront peut-être pas l'unanimité. Jean Paul II affirme, s'appuyant sur le verset évangélique qui dit que Jésus ne regarde pas au rang des personnes, qu'« en n'appelant que des hommes à être ses Apôtres, le Christ a agi d'une manière totalement libre et souveraine. Il l'a fait dans la même liberté avec laquelle il a mis en valeur la dignité et la vocation de la femme par tout son comportement sans se conformer aux usages qui prévalaient ni aux traditions que sanctionnait la législation de son époque » (n. 26).

Il réaffirme qu'à l'eucharistie s'exprime essentiellement l'acte rédempteur du Christ-Epoux pour son Eglise-Epouse et que la personne de l'homme est donc plus apte à agir au nom et en visibilité de la personne Christ.

J'avouerai, en ce qui me concerne, qu'à la fin de cette méditation sur la femme, sur la grandeur de sa vocation, la question de l'accès des femmes au sacerdoce ministériel me paraît assez secondaire. Comme le redit le document, ce qui est premier dans la... hiérarchie ecclésiale c'est la sainteté (n. 27) et dans cet ordre c'est une femme, Marie, qui est la première.

Si on y ajoute la liste des femmes qui ont joué un rôle dans l'histoire de l'Eglise (n. 27) comme martyres, vierges, mères de famille ou même docteurs de l'Eglise et l'action de grâces de « l'Eglise pour toutes les manifestations du génie féminin apparues au cours de l'histoire, dans tous les peuples et dans toutes les nations » (n. 31), on ressort de la méditation de Jean Paul II confortée dans sa vocation et dans sa joie d'être femme.

Marie-Christine Varone